

**COMMUNE  
DE  
SAINT MARCEL-lès-ANNONAY**

**COMPTE RENDU SUCCINCT**

Conseil Municipal  
du 22 Janvier 2015 à 19 heures

**Président de séance : Monsieur Alain ARCHIER, Maire**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15**

**Présent(s) : ARCHIER Alain, ROUX Michel, POULENARD Guy, BRUNON Doriane, DUMAS Christine, GIRARD Patrice, GUYOT Laurent, MARSEGUERRA Marcel, MAYOUD Martine, REVOIL Lyliane.**

**Excusé(s) : THOMAS Irène, BLACHE Jean-Paul, GOURDON Chrystelle, RAMEAU Maryse**

**Absent(s) : PEYRARD Georges**

**Pouvoir(s) : THOMAS Irène à ARCHIER Alain, GOURDON Chrystelle à GUYOT Laurent, RAMEAU Maryse à POULENARD Guy**

---

*Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures.*

**Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT**

M. Laurent GUYOT, Conseiller Municipal est désigné secrétaire de séance.

**Approbation du dernier procès-verbal**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier procès-verbal.

Nombre de votants : 13

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Délibération n° 2015 001 : Modification des membres de la commission « Affaires scolaires »**

Le Conseil Municipal modifie les membres de la commission « Affaires scolaires » afin d'intégrer de Madame Chrystelle GOURDON, Conseillère Municipale.

Nombre de votants : 13

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Délibération n° 2015 002 : Demande de subvention pour le projet de salle d'activités culturelles au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2015**

Le Conseil Municipal demande une subvention pour le projet de salle d'activités culturelles au titre de la DETR 2015.

Nombre de votants : 13

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Délibération n° 2015 003 : Participation classes de découverte – année scolaire 2014/2015**

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'Amicale Laïque une subvention de 15 € par jour et par élève pour le séjour classe de découverte de l'Ecole Publique qui aura lieu les 8 et 9 juin 2015 en Ardèche Méridionale, compte tenu que ce type de séjour n'a pas été proposé depuis dix ans.

Nombre de votants : 13

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Délibération n° 2015 004 : Contrat de maintenance logiciel MICROBIB**

Le Conseil Municipal approuve le contrat de maintenance du logiciel Microbib utilisé à la Bibliothèque Municipale pour l'année 2015. Le coût s'élève à 320 € H.T.

Nombre de votants : 13

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Délibération n° 2015 005 : Contrat d'utilisation de la machine à affranchir - La Poste**

Le Conseil Municipal approuve le nouveau contrat d'utilisation de la machine à affranchir qui sera signé avec La Poste.

Nombre de votants : 13

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Délibération n° 2015 006 : Autorisation au Maire de signer la déclaration préalable pour l'abri de jardin de l'Ecole Publique**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la déclaration préalable pour l'abri de jardin qui sera installé dans la cour de l'Ecole Publique.

Nombre de votants : 13

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 47.

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le 23/01/15, conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Alain ARCHIER

